

L'ESTIFLASH

Le 17 SEPTEMBRE



**SOIRÉE MOULES FRITES
SOUS LA HALLE À
PARTIR DE 19H**



Retrouvez-nous
sur l'application
PanneauPocket



Flashez le code pour nous suivre
sur Facebook : Mairie Estillac



OUVERTURE DE L'ALSH

Enquête
PUBLIQUE

**Avis Enquête Publique
PAPI en Bruilhois**

Le mercredi 17 août de 9h à 12h
et le lundi 19 septembre de 14h
à 17h à la mairie d'Estillac.

L'ÉDITO...

Chers administrés

Cette parution d'un Esti Flash en plein mois d'août s'est imposée car nous devons vous faire part d'informations importantes.

Si celles ci sont déjà largement diffusées sur les réseaux, nous souhaitons également communiquer sous format papier.

L'ouverture de notre ALSH communal est notre principale préoccupation estivale.

Entre la préparation des locaux, les démarches administratives, le recrutement des animateurs et la formation complémentaire de nos agents, tout le monde est sur le front.

Mais tout devrait être prêt pour le 14 septembre avec un accueil des 6/12 ans à l'ancienne école primaire, et des 3/6 ans à la maternelle qui a été dotée d'une extension en bâtiment modulaire de 70 m2. Vous trouverez tous les détails pour l'inscription de vos enfants en page suivante.



L'autre information importante est l'ouverture tant attendue de l'Enquête Publique liée au PAPI du Bruilhois.

C'est une très bonne nouvelle pour tous les sinistrés qui ont eu des dégâts importants dans leurs maisons d'habitation ou leurs entreprises à plusieurs reprises (2008, 2013, 2016, 2020, 2021).

En clair, cela veut dire que la maîtrise du foncier nécessaire à la création des trois bassins d'écrêtement prévus pour atténuer les crues du Labourdasse et du Ministre, pourra enfin être obtenue. Pour cela, il faut que la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) soit prononcée par Mr le Préfet.

J'encourage donc vivement toutes les personnes concernées à venir déposer une contribution sur le registre d'enquête publique.

Les dates et lieux des permanences du commissaire enquêteur sont rappelées en suivant.

Et enfin, comme il faut aussi penser à se divertir, j'ai le plaisir de vous inviter à la soirée Moule Frites le samedi 17 septembre.

L'intégralité de la recette sera reversée à l'ARSLA.

Depuis 1985 cette association soutient la recherche et accompagne les personnes atteintes de la SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique) et leurs aidants.

Le choix de cette association cette année est bien évidemment lié au décès le 23 mars de notre adjointe et amie Colette de la maladie de Charcot.

Je sais que les Estillacaises et les Estillacais répondront présents à cette belle action.

Je vous rappelle que cette soirée est réservée aux familles Estillacaises ainsi qu'à leurs enfants, même ceux qui ont quitté la commune, et qu'il faut absolument s'inscrire avant le 9 septembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'été et une bonne rentrée.

Bien amicalement

Jean-Marc GILLY

Avis Enquête Publique PAPI en Bruilhois

Monsieur le Préfet du Lot-Et-Garonne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire pour l'aménagement de trois zones d'expansion de crue sur le Labourdasse et le Ministre sur les terrains des communes d'Estillac, Roquefort, Moirax et Aubiac.

Cette enquête publique se déroulera sur les communes d'Estillac, Roquefort, Moirax et Aubiac du 17 août 2022 au 19 septembre 2022 à 17h00.

M. SEGUIN, commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- **À la mairie d'Estillac, le mercredi 17 août de 9h à 12h et le lundi 19 septembre de 14h à 17h.**
- À la mairie de Roquefort, le lundi 22 août et le jeudi 8 septembre de 9h à 12h.
- À la mairie d'Aubiac, le mercredi 24 août de 9h à 12h et le vendredi 9 septembre de 14h à 17h.
- À la mairie de Moirax, le mardi 6 septembre de 9h30 à 12h30.

DU NOUVEAU POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS DE NOTRE COMMUNE

Le Périscolaire (anciennement garderie) et l'ALSH

Comment s'inscrire ?



Via le lien reçu par mail le 12 août 2022.
Expéditeur : nepasrepondre_ville-estillac@espace-citoyens.net

Comment ça marche ?

• PÉRISCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi dès le 1er Septembre :

Réservation 48h à l'avance

- Le matin de **7h15 à 8h30**
- Le midi de **11h45 à 13h45**
- Le soir de **16h30 à 18h30**



Le mercredi à partir du 14 Septembre :

Réservation 7 jours à l'avance

Toute la journée avec la possibilité de réservation d'une demi-journée, vous devrez cocher vos choix.

• ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Accueil de vos enfants pendant toutes les vacances scolaires sauf la dernière semaine des vacances de Noël et la dernière semaine des vacances d'été.

Réservation 7 jours à l'avance

Priorité sera donnée aux enfants d'Estillac.

Pour les non estillacais, les pré-inscriptions se feront en mairie, sous réserve de places disponibles et à une tarification majorée.



Si vous n'avez pas été destinataire du mail :

- Merci de vérifier vos spams
- Ou de contacter la mairie au 05 53 67 80 36



LA COMMUNE D'ESTILLAC ORGANISE SA

Soirée

Moules frites

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

À PARTIR DE 19H SOUS LA HALLE

L'intégralité de la recette sera reversée à l'Association ARSLA - Occitanie Ouest (Lutte contre la maladie de Charcot)



**RÉSERVÉ AUX ESTILLACAIS
ET À LEURS ENFANTS**

Inscription à la mairie ou par mail mairie@ville-estillac.fr
Avant le 9 Septembre 2022

TARIF 6€/PERS

GRATUIT POUR LES - DE 14 ANS



Animation Musicale assurée par THALY et DJ DANUNZIO

www.ville-estillac.fr